Avis d'achat sur bon de commande n° 12/BC/FSAT/2026

Le Doyen par intérim de la Faculté des Sciences Appliquées de Taza procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n °2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : **Achat de matériel informatique dans le cadre du projet digital de la FSA-TAZA.**

Consistance de la prestation :

N° Art	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Garanties exigées	Unité	Quantité
1	**Serveur Rack pour IA / Big data**	**Configuration minimale exigée :** ***Châssis :** Serveur Rack de marque reconnue pour IA / Big data, rack 2U, ou équivalent strictement compatible ***Processeur :** 1 × AMD EPYC 9005, 32 cœurs (ex. 9355P), ou équivalent ***Mémoire :** 192 Go DDR5 ECC (12 × 16 Go), ou configuration offrant une capacité et une bande passante équivalentes ***GPU :** 1 × NVIDIA L40S, 48 Go, refroidissement passif, ou équivalent professionnel **Disques système :** BOSS, 2 × 480 Go M.2 en RAID 1, ou solution redondante équivalente **Disques de données :** 2 × 3,84 To NVMe en miroir (ZFS ou solution équivalente) **Réseau :** Au minimum 2 ports 10/25 GbE **Alimentation :** 2 alimentations redondantes, chacune d'au moins 1 100 W, adaptées à la configuration **Administration :** iDRAC Enterprise ou outil de gestion distante équivalent **Garantie minimale de 1 an, pièces et main-d'œuvre**	* Voir les termes de références	F	1

Garanties exigées :

- La documentation technique doit être présentée avant confirmation des offres.
- Voir les Termes de références.

Délai d'exécution ou de livraison : 10 Jours à compter de la date de notification d'attribution du bon de commande.
Lieu de livraison : Faculté des Sciences Appliquées de Taza.
Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 23/11/2026 à 13h00.
Les plis des concurrents doivent être déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics, accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Taza, le 20 / 11 / 2026

Doyen par intérim
Hassan TABYAOUI

TERMES DE REFERENCE (TDR) LIES A L'AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° 12/BC/FSAT/2026

Article 1 : objet

Les présents termes de référence (TDR) ont pour objet de définir les exigences techniques et fonctionnelles minimales relatives à la fourniture, à la livraison, à l'installation, à la configuration et à la mise en service d'un serveur informatique destiné aux traitements intensifs de données, à l'intelligence artificielle (IA) et aux applications de Big Data, dans le cadre du présent avis d'achat sur bon de commande.

Article 2 : Spécifications techniques minimales

Composant	Configuration minimale exigée	Rôle / exigences fonctionnelles
Châssis	Serveur Rack de marque reconnue pour IA / Big data, rack 2U, ou équivalent strictement compatible	Plateforme monop processeur PCIe Gen5, évolutive et prête pour l'ajout d'un second GPU, sous réserve de compatibilité thermique, électrique et mécanique.
Processeur	1 × AMD EPYC 9005, 32 cœurs (ex. 9355P), ou équivalent	Chargement, nettoyage et transformation des données ; alimentation des traitements GPU.
Mémoire	192 Go DDR5 ECC (12 × 16 Go), ou configuration offrant une capacité et une bande passante équivalentes	Traitement de grands jeux de données en mémoire et correction/détection des erreurs mémoire.
GPU	1 × NVIDIA L40S, 48 Go, refroidissement passif, ou équivalent professionnel	Entraînement et inférence de modèles d'IA, calculs accélérés et analyse de données.
Disques système	BOSS, 2 × 480 Go M.2 en RAID 1, ou solution redondante équivalente	Installation du système et de l'hyperviseur ; continuité en cas de panne d'un disque.
Disques de données	2 × 3,84 To NVMe en miroir (ZFS ou solution équivalente)	Stockage rapide des machines virtuelles, jeux de données et espace de travail.
Réseau	Au minimum 2 ports 10/25 GbE	Débit réseau élevé pour les transferts de données et l'accès aux ressources de calcul.
Alimentation	2 alimentations redondantes, chacune d'au moins 1 100 W, adaptées à la configuration	Continuité de service et marge d'alimentation ; capacité d'évolution à confirmer avec le fabricant.
Administration	iDRAC Enterprise ou outil de gestion distante équivalent	Surveillance, diagnostic et administration à distance, y compris lorsque le système d'exploitation est indisponible.
Garantie matérielle	Garantie minimale de 1 an, pièces et main-d'œuvre	Prise en charge des pannes matérielles pendant la période de garantie.

Note de conformité : le fournisseur devra confirmer par écrit la compatibilité du GPU, du nombre de barrettes mémoire, des disques NVMe, des interfaces réseau, des alimentations et des options d'évolution avec le châssis proposé. Toute variante devra être documentée et approuvée par l'acheteur avant commande.

Article 3 : Prestations obligatoires de mise en place et d'installation

- **Livraison et installation physique :** Livraison sur site, déballage, montage en baie rack 19 pouces si nécessaire, fixation, raccordement électrique et réseau.
- **Vérification préalable :** Contrôle de la conformité de la configuration livrée par rapport au bon de commande et à la présente spécification.

• **Installation du système :** Installation d'un système d'exploitation serveur ou hyperviseur convenu avec l'acheteur (par exemple Ubuntu Server LTS ou une solution de virtualisation compatible). La licence, si nécessaire, doit être précisée dans l'offre.
• **Installation des pilotes :** Installation et vérification des pilotes GPU NVIDIA, du toolkit CUDA et des bibliothèques nécessaires, si la pile logicielle retenue le permet.
• **Configuration réseau et administration :** Configuration des interfaces réseau, des adresses IP fournies par l'acheteur, de l'accès d'administration distante et des comptes autorisés.
• **Tests de réception :** Tests mémoire, CPU, GPU, disques, réseau et redondance ; vérification des températures, des journaux système et du fonctionnement sous charge.
• **Documentation et transfert de compétences :** Remise d'un inventaire matériel/logiciel, des paramètres configurés, des procédures de démarrage/arrêt et de diagnostic de premier niveau, avec une séance de prise en main.

Article 4 : Garantie et support

- Garantie minimale de 1 an à compter de la date de réception provisoire ou de mise en service, à préciser dans l'offre.
- Garantie couvrant au minimum les pièces et la main-d'œuvre, y compris les composants GPU, mémoire, stockage, alimentation et ventilateurs fournis.
- Support technique accessible par téléphone ou courrier électronique pendant les jours ouvrés ; les horaires et coordonnées doivent figurer dans l'offre.
- Le fournisseur indiquera les délais de prise en charge, de diagnostic et de remplacement des pièces. Tout engagement de remplacement sur site devra être explicitement mentionné.
- La garantie doit préciser les exclusions, les modalités de retour/RMA et les conditions de transport des pièces défectueuses.
- Le fournisseur devra proposer en option une extension de garantie à 3 ans, idéalement avec intervention sur site, en indiquant séparément son coût.

Article 5 : Livrables attendus

- Serveur assemblé, livré, installé et opérationnel.
- Fiche technique détaillée et références exactes de tous les composants.
- Rapport d'installation et de tests de réception signé.
- Inventaire des numéros de série et documents de garantie.
- Documentation d'administration et identifiants remis de manière sécurisée.
- Procès-verbal de réception provisoire, avec liste des éventuelles réserves.

Lu et acceptée par :

Le Doyen :

Doyen par intérim
Hassan TABYAOUI